

§ V. *Monomanie homicide.*

Monomanie homicide, manie sans délire, manie raisonnée de Pinel, fureur maniaque de Fodéré.

Les passions, le crime, arment une main homicide. L'ordre de faits qui appartient à cette cause ne sort pas de mon objet.

Les aliénés attentent à la vie de leurs semblables; les uns, devenus très susceptibles, très irritables dans un accès de colère, frappent, tuent les personnes qui les contrarient ou dont ils croient être contrariés; ils tuent les personnes qu'ils prennent à tort ou à raison pour des ennemis dont il faut se défendre ou se venger. Les autres, trompés par des illusions des sens ou par des hallucinations, obéissent à l'impulsion du délire. Quelques-uns tuent, motivent leur affreuse détermination, raisonnent leurs actions, et ont la conscience du mal qu'ils commettent. Quelques autres sont des instruments aveugles d'une impulsion involontaire, instinctive qui les pousse au meurtre. Enfin on observe des idiots qui, par défaut de développement de l'intelligence, dans l'ignorance du mal comme du bien, tuent par imitation.

On a classé parmi les maniaques des individus qui paraissent jouir de leur raison; mais dont les fonctions affectives seules semblent lésées: ces maniaques sentent, comparent, jugent bien les choses; mais ils sont entraînés pour la moindre cause, et même sans sujet, à des actes de violence et de fureur; ils sont

irrésistiblement portés, dit-on, à se déchirer, à se détruire, à tuer leurs semblables. Ces infortunés ont la conscience de leur état, ils déplorent leur situation, ils avertissent de se garer de leur fureur, ou de les mettre hors d'état de nuire. Pinel, plus que tout autre médecin, a appelé l'attention des observateurs sur cette épouvantable maladie, qu'on nomme dans les hospices *folie raisonnée*, et à laquelle notre illustre maître a donné le nom de *manie sans délire*. Fodéré admet cette variété, qu'il appelle *fureur maniaque*.¹

Mais existe-t-il réellement une manie dans laquelle les malades qui en sont atteints conservent l'intégrité de leur raison, tandis qu'ils s'abandonnent aux actions les plus condamnables? Est-il un état pathologique dans lequel l'homme est entraîné irrésistiblement à un acte qui répugne à sa conscience? Je ne le pense pas. J'ai vu un grand nombre d'aliénés qui paraissaient jouir de leur intelligence, qui déploraient les déterminations vers lesquelles ils étaient fortement entraînés; mais tous avouaient qu'ils sentaient quelque chose à l'intérieur dont ils ne pouvaient se rendre compte; que leur cerveau était embarrassé, qu'ils éprouvaient un trouble inexprimable dans l'exercice de leur raison; que ce trouble précurseur était lui-même annoncé par des symptômes physiques dont ils conservaient parfaitement le souvenir: ils sentaient l'un une chaleur déchi-

¹ *Traité du délire appliqué à la médecine, à la morale, et à la législation.* Paris, 1817, 2 vol. in-8.

rante s'élever du bas-ventre jusqu'à la tête, l'autre une chaleur brûlante avec des pulsations dans l'intérieur du crâne, etc.; d'autres affirmaient qu'une illusion, une hallucination, un raisonnement faux les avaient déterminés. Je m'explique par des exemples. Un aliéné devient tout-à-coup très rouge, il entend une voix qui lui crie : *tue, tue, c'est ton ennemi; tue, et tu seras libre*. Un autre est persuadé que sa femme le trahit; la conduite de sa femme et les circonstances devraient détruire ses soupçons; mais la jalousie arme son bras, il essaie de frapper : l'arme s'échappe de sa main, il se jette aux pieds de celle qu'il allait immoler, déplore sa fureur jalouse, fait les plus grandes promesses, et prend les plus fortes résolutions de se vaincre : l'instant après il recommence. Une mère de famille se croit ruinée, *sa position est affreuse, rien ne peut la changer*; elle est convaincue que ses enfans sont destinés à tendre la main dans les rues : le désespoir s'empare d'elle, elle forme la résolution de les tuer, elle s'apprête pour accomplir ses desseins; au moment de l'exécution, la tendresse maternelle parlant plus haut que le désespoir, elle s'écrie : *retirez mes enfans*. Les exemples rapportés par Pinel viennent à l'appui de ceux que j'indique ici.¹

Presque tous les faits de *manie sans délire*, rapportés par les auteurs appartiennent à la monomanie ou à la lypémanie, à cette espèce de folie caractérisée par

¹ *Traité médico-philosophique de l'aliénation mentale*, 2^e édit. Paris, in-8, p. 139.

un délire fixe et exclusif. Les impulsions irrésistibles présentent tous les signes d'une passion arrivée jusqu'au délire; les malades furieux ou non, entraînés *irrésistiblement* à des actes qu'ils désavouent, sentent leur état, en raisonnent aussi bien que personne, en jugent très sagement; ils les déplorent, et font des efforts pour se vaincre : ne sont-ils pas alors dans une période de lucidité? Bientôt après, le paroxysme succède à la rémission; en proie de nouveau à leur délire, ces monomaniaques sont entraînés; ils cèdent, mais la raison ne les conduit plus. En obéissant à l'impulsion qui les presse, ils oublient les motifs qui les retenaient un instant avant, ils ne voient plus que l'objet de leur fureur, semblables à l'homme en proie à une forte affection morale qui ne voit plus que l'objet de la passion. Le langage vulgaire appelle délire cet état extrême des passions, et nous appellerions sans délire un état semblable dans la manie!

Je dis que cette opposition des idées, du raisonnement et des affections avec les actions de cette espèce de vésanie, s'explique par la versatilité des idées et des affections qui entraînent la mobilité des impulsions maniaques; la volonté flotte successivement entre ces deux impressions; ces malades sont entraînés actuellement à un acte déraisonnable, et qui révolte la nature, parce qu'ils ne jouissent pas de leur raison, parce qu'ils sont dans le délire; l'homme n'a plus la faculté de diriger ses actions, parce qu'il a perdu l'unité du *moi*; c'est l'*homo duplex* de saint Paul et de Buffon poussé au mal par un motif, retenu par un

autre. Cette lésion de la volonté peut être assez bien comparée à la bévue, et peut se concevoir par la duplicité du cerveau, dont les deux moitiés n'étant pas également excitées n'agissent pas simultanément; mais toujours est-il vrai que ce qu'on a appelé folie raisonnante, manie sans délire, fureur maniaque, appartient plutôt à la monomanie ou à la lypémanie, et que les actes de fureur et de destruction auxquels se livrent les aliénés sont toujours le résultat du délire, quelque passager qu'on le suppose.

Telle était en 1818, lorsque je rédigeais l'article MANIE du *Dictionnaire des sciences médicales*, ma manière d'interpréter les faits de MANIE HOMICIDE publiés par Pinel dans son immortel *Traité de la Manie*. Depuis cette époque, j'ai observé des folies sans délire, j'ai dû me soumettre à l'autorité des faits, ainsi que l'atteste mon mémoire sur la monomanie homicide, inséré dans la traduction de J.-C. Hoffbauer.¹ Les observations qui suivent, celles qu'on peut lire dans divers chapitres de cet ouvrage², celles qui ont été recueillies par les auteurs français et allemands qui ont écrit sur les maladies mentales et sur la médecine légale³; ces observations, dis-je, démontrent que, si les

¹ *Médecine légale relative aux aliénés et aux sourds-muets*, traduit de l'allemand, par A. M. Chambeyron, avec des notes par MM. Esquirol et Itard. Paris, 1827, in-8.

² Suicide, tome I, page 526; Monomanie homicide, tome II, page 1 et suivantes.

³ Hufeland et Ozann, *Journal der praktischen heilkunde*. — Henke, *Zeitschrift für die staatsarznekunde*. — Taufflieb, *Annales d'hygiène publique*,

aliénés, trompés par le délire, par des hallucinations, par des illusions, etc. tuent; que si les aliénés en proie à la *monomanie raisonnante*, tuent, après avoir prémédité et raisonné l'homicide qu'ils vont commettre, il est d'autres monomaniaques qui tuent par une impulsion instinctive. Ces derniers agissent sans conscience, sans passion, sans délire, sans motifs; ils tuent par un entraînement aveugle, instantané, indépendant de leur volonté; ils sont dans un accès de monomanie sans délire.

L'observation démontre que les aliénés atteints de monomanie homicide, tantôt étaient d'un caractère sombre, mélancolique, capricieux, emporté; tantôt ces malades s'étaient fait remarquer par la douceur et par la bonté de leurs mœurs et de leurs habitudes. L'état de l'atmosphère, certains désordres des organes de la vie de nutrition, la surexcitation de la sensibilité nerveuse, les vices de l'éducation, l'exaltation du sentiment religieux, la puissance de l'imitation, les chagrins, enfin l'extrême misère, sont les causes excitantes de cette maladie. Il suffit, pour justifier ces propositions générales, du rap-

1835, xiv, p. 124. — Gall, *Sur les fonctions du cerveau*. Paris, 1825, in-8. — Georget, *Examen médical des procès criminels des nommés*, Léger Fletmann, Lecouffe, Papavoine, etc. Paris, 1825, in-8. — *Discussion et nouvelle discussion médico-légale sur la folie*. Paris, 1826-1828, 2 part. in-8. — Marc, *Consultation médico-légale pour la fille H. Cornier*; Paris, 1826, in-8. — *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* tom. II, p. 351; tom. IV, p. 383; tom. X, p. 357. — A. Brière de Boismont, *Observations médico-légales sur la monomanie homicide*. Paris, 1826, in-8. — Cazauvieilh, *De la monomanie homicide*, *Annales d'hygiène publique*, tom. XVI, p. 121. — F. Leuret, *Fragmens psychologiques sur la folie*, Paris, 1834, in-8.

prochement des faits suivans que j'ai eu le soin d'abrèger.

Lorsque le terrible Klamsin souffle, l'Indien, armé du fer homicide, se précipite sur tout ce qu'il rencontre. Le désespoir dans lequel plongent un siège long-temps soutenu, une épidémie meurtrière ou un naufrage sans espérance de secours, changent en homicides des amis, des camarades, des citoyens qui naguère vivaient dans la plus parfaite harmonie. Une petite fille de 3 ans entend souvent maudire la seconde femme de son père; depuis lors, elle desire la mort de sa belle-mère, et, à l'âge de 5 ans 3 mois, cette enfant fait les premières tentatives pour tuer la femme de son père. Une dame d'une imagination d'autant plus exaltée que dès l'enfance elle a contracté l'habitude de lire des romans, excessivement malheureuse de l'absence prolongée de son mari, veut tuer ses enfans pour qu'ils n'éprouvent pas un jour, un semblable malheur. Un père immole son fils sur un bûcher, pour obéir à la voix d'un ange qui lui ordonne d'imiter le sacrifice d'Abraham. Un officier dont je rapporte plus bas l'observation, un vigneron dont parle Pinel, veulent régénérer le monde par le baptême de sang. Une mère tue son enfant pour en faire un ange. Un malheureux père, adepte de la secte des Momiers, en Suisse, aidé des membres de sa famille, fait subir à sa fille fanatisée toutes les angoisses et toutes les douleurs du crucifement. Prohaska tue sa femme et ses deux enfans parce qu'il croit qu'un officier fait la cour à sa femme. Un sellier, avant de se suicider, veut tuer sa femme, pour qu'elle n'appartienne pas à un autre. La fille Sthrum tue sa meilleure amie,

pour se préparer à une mort heureuse. Une mère se croit ruinée, et veut détruire son nourrisson pour lui épargner la honte de la misère. Un instituteur, à Edimbourg tue sa femme et ses cinq enfans, et épargne deux élèves qui lui sont confiés. Un semblable événement a lieu à Amsterdam ¹. Tous les monomaniaques dont je viens de parler avaient un délire partiel; tous étaient poussés à l'homicide par un motif avoué et réfléchi; tous avaient les affections perverses ou affaiblies; il n'en était pas de même des aliénés qui sont les sujets des observations suivantes.

Une femme accouchée depuis dix jours se sent tout-à-coup et sans motif agitée par le désir d'égorger son enfant. La mère de quatre enfans est poussée involontairement à les détruire, et n'échappe à ce malheur qu'en désertant sa maison. Une servante, chaque fois qu'elle déshabille, pour le coucher, un enfant confié à ses soins, est prise du désir irrésistible de l'éventrer. Une mère est poussée à couper le cou à celui de ses enfans qu'elle aime avec le plus de tendresse. Une femme, à l'époque de la menstruation, éprouve le désir de tuer son mari et ses enfans; le désir est plus vif lorsqu'elle les voit endormis. Un monsieur lit un journal dans lequel sont rapportés les détails du meurtre d'un enfant; la nuit suivante, il est éveillé en sursaut avec le désir de tuer sa femme. Une femme coupe la tête à un enfant qu'elle connaissait à peine, est traduite en jugement; ce procès a beaucoup de retentissement, et produit par imitation un grand

¹ Gall, *Fonctions du cerveau.*

nombre de monomanies homicides sans délire. Dans cette dernière série de faits, l'intelligence, les affections morales, la volonté, ne sont pour rien. Quelle est donc cette épouvantable maladie qui, se jouant de tous les sentimens les plus doux de la vie, pousse l'homme à la violation des lois les plus sacrées de la nature, et l'entraîne à tuer son semblable, à tuer les personnes qui lui sont les plus chères. Ces malheureux ne déraisonnaient point avant de tuer, et lorsqu'ils tuent, ils ne sont mus par aucune passion, par aucun motif; ils sont entraînés instinctivement; mais s'ils ne déraisonnent point, peut-on dire qu'ils sont raisonnables? La raison peut-elle se concilier avec le meurtre de ce qu'on a de plus cher? Un mari tue une femme qu'il adore; un père, son fils qu'il chérit; une mère, son nourrisson, celui de ses enfans qu'elle aime avec le plus de tendresse! Ce phénomène ne peut se concevoir qu'en admettant la suspension de toute intelligence, de toute sensibilité morale, de toute volonté. Le fait suivant va me faire mieux comprendre. Un homme, âgé de 32 ans, d'une taille élevée, l'habitude du corps maigre, le tempérament nerveux, le caractère doux; il a reçu une éducation soignée, et cultive les arts. M... avait eu une affection cérébrale dont il était guéri depuis plusieurs mois. Arrivé à Paris depuis deux mois, il se conduit de la manière la plus régulière; il monte un jour au Palais-de-Justice, arrive dans la salle des Pas-Perdus, se précipite sur un avocat et le saisit à la gorge, il est arrêté, conduit en prison, et confié à mes soins le jour même de cet événement, à ma première visite qui a lieu

le lendemain, M... est calme, tranquille, sans colère, sans ressentiment et avait dormi toute la nuit; ce même jour il dessine un paysage; M. se rappelle très bien ce qu'il a fait la veille au Palais-de-Justice, en parle avec sang-froid; mais il n'a aucun souvenir, ni des motifs, ni des circonstances de son action et n'en conserve aucun regret; il répond à mes questions avec politesse, sans dissimulation et avec l'accent de la vérité: « Je suis allé au Palais-de-Justice, comme je serais allé partout ailleurs, au Palais-Royal ou aux Tuileries, comme un flâneur qui marche devant lui, sans intention et sans projet particulier; non-seulement je n'en voulais point à cet avocat, mais il m'est parfaitement inconnu, et jamais je n'ai eu ni rapport, ni affaire avec aucun avocat; je ne comprends pas comment j'ai pu faire un pareil esclandre; il pouvait avoir lieu partout ailleurs, et je pouvais m'adresser à tout autre individu. » Lui faisant observer qu'il n'y avait qu'une maladie instantanée qui pouvait expliquer cette action; « vous pouvez, me dit-il, l'expliquer comme vous voudrez, quant à moi je ne me sens pas malade, et je ne saurais dire comment cet événement m'est arrivé. » Pendant trois mois que M... a été soumis à mon observation, il ne s'est point démenti un instant, il n'a jamais déliré, jamais il n'a fait un acte inconvenant, il était poli, obligeant pour tout le monde, s'amusant à dessiner ou à lire des livres sérieux; il préférait la solitude, mais sans affectation.

Quelquefois les monomaniaques homicides sont agités par une lutte intérieure entre l'impulsion au meurtre et les sentimens et les motifs qui les en éloignent; la vic-

lence de cette lutte est composée en raison de la force de l'impulsion et du degré d'intelligence et de sensibilité conservées. Cela est si vrai, que souvent les aliénés, quel que soit le caractère du délire, ont des velléités pour le meurtre, ces velléités sont sans entraînement; chez d'autres le desir de tuer est grand, se renouvelle souvent et est combattu par le malade; chez quelques-uns, l'impulsion est plus énergique, il s'établit une lutte intérieure qui trouble, agite le malade, et le jette dans des angoisses affreuses; enfin chez un petit nombre l'impulsion est si violente, et si instantanée, qu'il n'y a point de lutte, et que l'action suit immédiatement; cette agitation, cette lutte, ces angoisses, qui précèdent si souvent l'homicide, sont d'autant plus énergiques que le malade conserve plus d'intelligence et de sensibilité, comme on l'observe en étudiant avec soin tous ces monomaniaques.

Bien plus souvent que ne le croient même les médecins, les facultés affectives des aliénés sont perverses et même suspendues entièrement. Les hommes les plus moraux, doués du caractère le meilleur, des mœurs les plus douces, de la conduite la plus régulière, m'ont avoué que les idées d'homicide les avaient tourmentés pendant leur délire, particulièrement au début de leur maladie. Ces déplorables impulsions ne sont provoquées ni par la haine, ni par la colère, comme chez les maniaques furieux; elles sont spontanées, fugaces, étrangères même au délire habituel, ne se produisent point au dehors ni par les propos ni par les actions. Un ancien magistrat m'a souvent répété que rien au monde ne le déciderait à siéger dans une cour criminelle, de-

puis ce qu'il a éprouvé lui-même dans un accès de folie. Le même aveu m'a été fait par un jeune homme que sa position sociale met dans le cas de siéger quelquefois dans un tribunal. La persistance, l'opiniâtreté, la manifestation de ces impulsions funestes caractérisent quelquefois la monomanie homicide sans délire.

La monomanie homicide n'épargne aucun âge, puisque des enfans de 8 à 10 ans n'en sont point exempts. Elle est ordinairement périodique; le paroxysme ou accès est précédé de symptômes qui indiquent une excitation générale. Les malades ressentent des coliques, des ardeurs d'entrailles, des chaleurs de poitrine, de la céphalalgie; ils ont de l'insomnie, la face devient rouge ou très pâle, la peau est brunâtre, le pouls est dur et plein, le corps est dans un état de trémulation convulsive. Ordinairement le malade frappe, sans qu'aucun acte extérieur puisse faire sentir l'excès auquel il va se livrer. L'acte accompli, il semble que l'accès soit fini; quelques monomaniaques homicides paraissent comme débarrassés d'un état d'agitation et d'angoisse qui leur était très pénible. Ils sont calmes, sans regret, sans remords et sans crainte. Ils contemplent leur victime avec sang-froid; quelques-uns éprouvent et manifestent une sorte de contentement. La plupart, loin de fuir, restent auprès du cadavre, ou vont se déclarer aux magistrats, en dénonçant l'action qu'ils viennent de commettre. Un petit nombre cependant s'éloignent, cachent l'instrument et dérobent les traces du meurtre. Mais bientôt après ils se trahissent eux-mêmes, ou, s'ils sont pris

par les agens de l'autorité, ils se hâtent de révéler leur action, d'en faire connaître les plus petits détails, ainsi que les motifs de leur fuite.

La monomanie homicide doit être traitée comme les autres monomanies. Dans les observations que je rapporte, quelques malades ont guéri par des moyens qui agissent sur les organes abdominaux; les laxatifs et les purgatifs paraissent plus spécialement indiqués. Les monomaniaques qui ont accompli leur tentative, rarement guérissent; je n'en ai vu aucun ayant consommé un homicide, qui ait recouvré la raison. Dans le traitement, il faut prendre les précautions convenables pour prévenir les suites des funestes dispositions de ces malades, soit sur eux-mêmes, soit sur les autres.

Mad. L... a un oncle aliéné à la suite d'excès de boissons alcooliques; veuve d'un premier mari qui était chirurgien, remariée depuis peu d'années, âgée de 31 ans, elle est entrée à Charenton, le 26 février 1837. Elle est d'une taille au-dessus de la moyenne, sa constitution est forte, sa tête est remarquable par sa forme arrondie et par son petit volume; ses cheveux sont châains, ses sourcils peu marqués, ses yeux gris, petits, sont étincelans et fixes, son cou, sur lequel rampent des veines saillantes, est court et volumineux. Mad... a toujours été d'une bonne santé, quoique traitée de plusieurs affections syphilitiques par le mercure.

Mad... a eu une conduite très irrégulière, très désordonnée, quelques revers de fortune, des abus de boissons fermentées sont les causes excitantes de sa maladie

actuelle, qui n'a débuté d'une manière bien sensible pour tout le monde qu'au mois de juin 1836; mais mad. L... a toujours eu un caractère fier et intraitable, de l'aversion pour le travail, du goût, dès le jeune âge, pour le sang, pour la viande qu'elle mangeait quelquefois crue; depuis long-temps elle se sent irrésistiblement portée à l'homicide, à répandre le sang; on l'a vu mettre en pièces avec l'expression de la joie des oiseaux ou d'autres animaux qui tombaient sous sa main. Le mariage n'a point modifié cet horrible instinct, elle a abandonné son premier mari, pour courir avec un jeune homme et plus tard pour se livrer au premier venu.

Mad. L... commença à donner des signes évidens de délire il y a un an; quatre mois plus tard, la manie la plus furieuse éclata, Mad... brisait, déchirait tout ce qui était à sa portée, elle se livrait à des actes de violence, particulièrement contre ses proches. Après avoir passé les mois de décembre et janvier dans l'hospice de Montreuil, Châlons-sur-Marne, son état ne s'améliorant pas, on la conduisit chez sa mère, dans l'espoir que les soins tendres de ses parens modifieraient cette perversion morale. Les premiers jours se passent sans orage; une position nouvelle, des prévenances, des marques de tendresse et de dévouement semblaient avoir amolli son délire; mais les exigences se multipliant et ne pouvant être satisfaites, Mad... est devenue depuis quelques jours un objet de terreur pour sa mère et pour ses voisins qu'elle accable d'injures et de menaces. Depuis l'invasion de sa maladie, Mad... a eu plusieurs paroxysmes, pendant lesquels elle est bruyante, fu-

rieuse, met tout en pièces, ne se laisse aborder par personne; ses regards, ses gestes, ses menaces inspirent l'effroi; elle répète qu'un crime doit être consommé, qu'elle doit tuer sa mère et tous ceux qui l'approchent: il faut que le genre humain meure, que la terre soit inondée de sang; elle a des hallucinations de la vue et de l'ouïe; elle voit le sang couler, ce qui l'exalte; elle entend des voix qui applaudissent à ces fureurs, et qui l'excitent au crime. Lorsque Mad... est calme, si l'on s'entretient avec elle sur ces malheureuses dispositions, loin de les nier, loin de s'en affliger ou de s'en courroucer, elle répond sur un ton ferme, avec des paroles énergiquement articulées et en portant sa main sur son front: « Telle qu'elle est cette tête, bonne ou mauvaise, non, vous ne la changerez pas; telle est mon organisation; jamais, jamais, vous ne me ferez autre que je ne suis, pas plus raisonnable; quelle que soit votre puissance, ni vos loges, ni vos fauteuils, ni vos douches ne modifieront ma volonté; d'ailleurs je suis contente de ma manière d'être. Mad. L... jouit d'une bonne santé physique, elle a quelquefois un peu de céphalalgie, de la chaleur à la région occipitale, elle est éveillée en sursaut, et par le besoin de courir. La menstruation est régulière, mais chaque époque menstruelle est marquée par l'exaspération de tous les symptômes; les boissons rafraîchissantes et laxatives, des bains tièdes et long-temps prolongés, de l'eau froide sur la tête et de temps en temps un purgatif; l'isolement absolu de tous ses parents, qu'au reste la malade ne réclame jamais: tels sont les moyens mis en usage pour combattre cette terrible

maladie, qui pousse cette malheureuse femme à commettre des meurtres, même sur les personnes qu'elle chérissait le plus.

M. P..., âgé de 32 ans, célibataire, élève en pharmacie, est d'une taille moyenne, d'une forte constitution et d'un tempérament sanguin, les cheveux sont châains, les yeux bleus, la tête est grosse, le cou court et gros, les épaules sont larges. Pendant ses études, M. P... s'est fait remarquer par son intelligence et par les inégalités de son caractère: tantôt il voulait être soldat, tantôt séminariste, tantôt il aspirait aux premières places de la société; il aimait la lecture des ouvrages de philosophie, particulièrement des ouvrages de théologie. Au sortir du collège, il fut placé chez un pharmacien, où sa conduite fut sans reproche et son travail actif. Bientôt après, sans cause connue, on observa quelques irrégularités dans son caractère. M. P... abusa de la confiance qu'on lui avait accordée, se dégoûta de sa profession, manifesta le désir d'entrer dans l'état ecclésiastique; indifférent pour tout, dégoûté de tout, il s'abandonna à la paresse; quitta Paris pour aller voir ses parents, mais au lieu de se rendre pres d'eux, il courut çà et là et sans but dans la campagne, dans un état d'exaltation si grande, qu'il fut arrêté, envoyé à Bicêtre, où il passa quelques jours, enfin transféré à Charenton. Pendant les premiers mois de son séjour dans cette maison, M. P... est calme, à peine sa conversation trahit-elle le désordre de ses idées; après ce temps, il survient de l'agitation, quelques idées d'orgueil se manifestent; il est grand seigneur, prince, etc.; il